

Burundi : le pouvoir accusé d'instrumentaliser la mémoire du massacre des Hutus

Deutsche Welle, 27.02.2020 La Commission vérité et réconciliation profiterait des excavations de fosses communes pour réécrire l'histoire. A sa création en 2014, la Commission vérité et réconciliation (CVR) avait pour mission de la vérité sur les massacres interethniques qui ont frappé le Burundi depuis son indépendance en 1962 jusqu'en 2008, année de la fin supposée de la violence armée dans le pays.

Selon la CVR, l'excavation de six fosses communes situées au bord de la rivière Ruvubu, une vingtaine de kilomètres au nord-est de Gitega, a permis d'exhumer les ossements de plus de 6.000 victimes. Mais la méthode utilisée et la période choisie par la Commission font polémique. Selon Vital Nshimirimana, membre de la société civile burundaise en exil "ce travail tombe trois mois des élections. La Commission dit que son travail repose sur des témoignages, or nous savons que dans la situation du Burundi, il est difficile de distinguer le vrai du faux, surtout lorsqu'il est pour le moins partial". La CVR est constituée presque exclusivement de membres du CNDD-FDD, le parti au pouvoir, et son président est l'ancien chef de la Commission électorale lors des élections controversées de 2010 et 2015. La question ethnique Le Burundi a connu une série de massacres interethniques qui ont culminé en 1972 et auraient fait entre 100.000 et 300.000 morts, essentiellement des Hutus selon des associations militant pour la reconnaissance du "génocide hutu de 1972". Mais ceux-ci ont été suivis par une longue guerre civile (1993-2006) ayant opposé les rebelles hutu à l'armée, dominée par la minorité tutsi, et durant laquelle beaucoup de Tutsis ont aussi été massacrés. L'opposition et la société civile accusent la CVR de manipuler la vérité en ciblant volontairement les fosses communes renfermant des Hutus tués en 1972. Son but serait de permettre la reconnaissance officielle du génocide hutu. Des accusations que conteste Pierre-Claver Ndayicariye, le président de la CVR qui assure que la Commission travaille sur différentes périodes et ne se focalise pas sur l'ethnie des victimes. "Nous n'avons jamais collé une victime que nous trouvons dans les fosses communes. Il faut donner le temps à la CVR d'enquêter. Nous ne pourrions étiqueter les personnes tuées que quand nous aurons terminé les enquêtes approfondies", explique-t-il. En janvier, la CVR avait annoncé avoir identifié 142.505 personnes tuées ou portées disparues dans les différentes tragédies qui ont endeuillé le Burundi depuis 1962. Elle assure par ailleurs avoir recensé à ce jour plus de 4.000 fosses communes de différentes tailles à travers tout le pays.